

ALCOTRAITÉ

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



REGIONE
PIEMONTE

Région Autonome
Vallée d'Aoste



Regione Autonoma
Valle d'Aosta



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Rapport Atelier territorial Alcotraité

« Nord »

Courmayeur, 5 mars 2025



LE PROJET ALCOTRAITE

Qu'est-ce que le projet Alcotraité ?

Le [projet Alcotraité](#) est un projet ISO-1 « meilleure gouvernance » financé par le programme Interreg France-Italie ALCOTRA qui vise à renforcer la coopération transfrontalière et la gouvernance entre les régions et les communautés locales italiennes et françaises limitrophes. En se concentrant sur des objectifs spécifiques inclus dans le traité bilatéral du Quirinal signé par l'Italie et la France en 2021, Alcotraité examine, aborde et vise à trouver des solutions concrètes pour surmonter les barrières transfrontalières existantes dans les domaines de la santé, de l'environnement et des transports publics. Grâce à la participation active des cinq régions frontalières terrestres (Région Ligurie, Région Piémont, Région Autonome Vallée d'Aoste, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Auvergne Rhône-Alpes) et de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), Alcotraité favorise et soutient la coopération bilatérale à plusieurs niveaux.

Les origines du projet

Le projet Alcotraité, officiellement approuvé en juillet 2023, trouve son fondement dans les objectifs énoncés à l'article 10 « *Coopération transfrontalière* » du Traité du Quirinal. Signé à Rome en novembre 2021 et entré en vigueur en février 2023, le Traité du Quirinal souligne l'importance que l'Italie et la France accordent à la croissance et au renforcement des relations bilatérales et de la coopération dans différents domaines, notamment, comme indiqué à l'article 10, la coopération transfrontalière.

En quoi consiste le projet ?

Le projet vise à analyser les obstacles transfrontaliers existant entre la France et l'Italie. Grâce à une enquête ouverte au public et à trois ateliers thématiques et territoriaux, Alcotraité vise à élargir le nombre d'acteurs à impliquer dans l'identification des causes profondes des obstacles transfrontaliers et à développer des solutions concrètes à soumettre à l'attention du « *Comité de coopération transfrontalière* » auquel participent les ministres des deux États. De cette manière, selon une approche « ascendante », les besoins et les priorités qui se dégagent au niveau local seront d'abord partagés avec les autorités régionales, puis portés à l'attention des ministères français et italien concernés.

Pourquoi des ateliers territoriaux ?

Les ateliers ont été conçus dans le but d'impliquer pleinement les territoires transfrontaliers dans la mise en œuvre des dispositions du Traité du Quirinal, à travers les structures transfrontalières et les gouvernances de projet déjà existantes, telles que les PITER+ (Plans intégrés territoriaux financés par ALCOTRA). Grâce au travail en groupes thématiques (transports, environnement et santé), il a été possible d'identifier, pour les territoires concernés, les projets et les obstacles prioritaires, grâce à une logique ascendante et de proximité avec la frontière visant à écouter les territoires frontaliers.

L'ATELIER NORD

L'atelier Alcotraité « Nord » a été organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et les partenaires du projet, avec un remerciement particulier à la Région Autonome de la Vallée d'Aoste qui l'a accueilli sur son territoire le 5 mars 2025 au Skyway Montebianco de Courmayeur. Plus de 45 participants y ont pris part, représentant des organismes, des institutions et des territoires situés le long de la frontière franco-italienne.

Grâce à la synergie avec l'événement concomitant « Prosatif-GO »¹ sur le thème de la coopération sanitaire, l'atelier territorial « Nord » a permis d'approfondir

- **la compréhension des dynamiques bilatérales en matière de santé**
- **l'analyse des problèmes transfrontaliers liés à ce thème et**
- **l'approfondissement des opportunités et des expériences positives existantes dans ce domaine**

Au cours de la session de l'après-midi, après une présentation des thèmes et des priorités, effectuée par la MOT et les PITER+ ALCOTRA Parcours+² et Graies ClimaLab³, les participants ont pu travailler en groupes thématiques, approfondissant les thèmes au cœur du projet Alcotraité (transports, environnement, santé). À partir des résultats de l'enquête à grande échelle menée au cours de l'été 2024, il a été possible d'identifier les obstacles prioritaires pour les citoyens et les acteurs locaux résidant dans la zone nord de la frontière franco-italienne, favorisant ainsi des sessions de travail ponctuelles et axées sur les besoins du territoire de référence.

Dans les pages qui suivent, nous avons choisi de résumer les contributions les plus marquantes qui ont émergé lors des sessions de travail en groupes thématiques ; les commentaires reçus ont été non seulement positifs, mais aussi très appréciés, et d'une importance fondamentale pour les phases finales du projet.

¹ Prosatif-Go est un projet ALCOTRA qui vise à fournir des orientations aux institutions nationales respectives pour un cadre juridique spécifique et une législation complète pour la promotion et la protection de la santé dans les zones transfrontalières. Cela comprend une analyse du contexte sanitaire et administratif initial et, après la rédaction du projet de loi, une tentative de définir un modèle de procédure à adopter à l'avenir. Pour plus d'informations : <https://interreg-alcotra.eu/fr/prosatif-go>.

² L'objectif du PITER PARCOURS+ est de renforcer la communauté transfrontalière de la Vallée d'Aoste et de la Haute-Savoie afin de s'adapter aux changements du territoire et de le valoriser. Le PITER PARCOURS+ répond à cet objectif à travers des projets simples qui développeront des dynamiques socio-économiques et culturelles, impliqueront les jeunes et les citoyens dans les défis du territoire et soutiendront l'adaptation aux nouvelles réalités environnementales et écologiques afin de rendre le territoire plus résilient. Pour plus d'informations : <https://interreg-alcotra.eu/fr/parcours>.

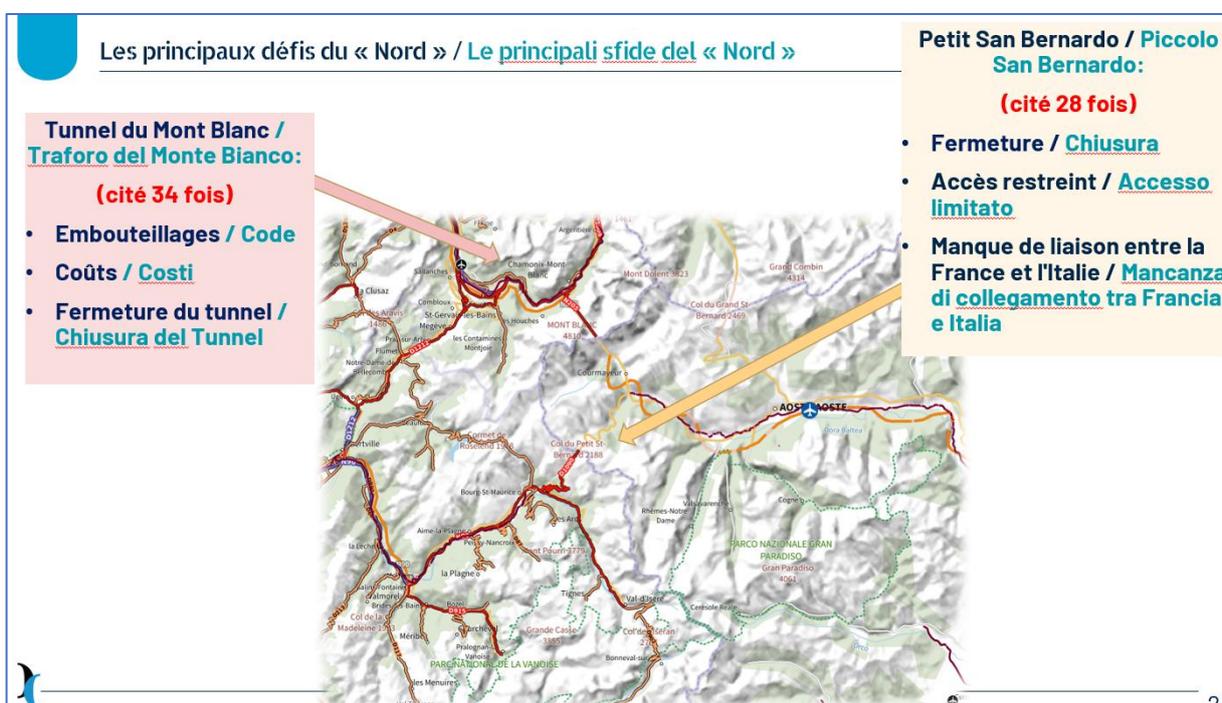
³ La stratégie transfrontalière PITER+ GRAIES ClimaLab vise à renforcer la capacité de transition du territoire face aux défis du changement climatique et à réduire la vulnérabilité des ressources et des systèmes naturels et socio-économiques dans la zone transfrontalière. Elle vise en particulier à soutenir le processus décisionnel et à renforcer la gouvernance transfrontalière, à promouvoir une citoyenneté plus responsable et engagée dans le contexte de la transition climatique et à favoriser le développement d'une nouvelle économie transfrontalière. Pour plus d'informations : <https://interreg-alcotra.eu/fr/graies-climalab>.

GROUPE THÉMATIQUE TRANSPORTS



Les transports sont l'un des thèmes prioritaires identifiés par le projet Alcotraité. Les défis en matière de liaisons routières et ferroviaires, ainsi qu'en matière de transports publics, concernent l'ensemble de la frontière franco-italienne. En effet, en raison de la configuration du territoire, il est souvent assez difficile d'assurer des liaisons fréquentes et continues entre la France et l'Italie dans les zones frontalières.

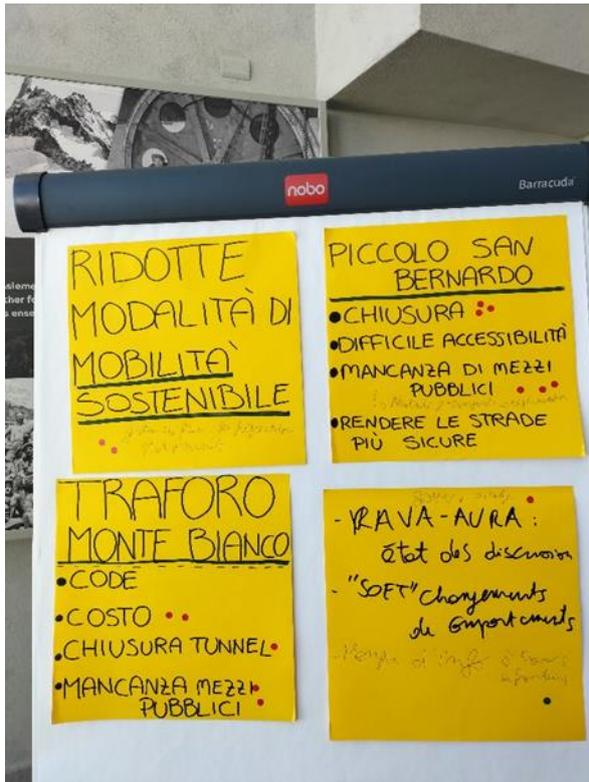
Si l'on considère les territoires situés au nord de la frontière italo-française, les principales difficultés rencontrées, d'après l'analyse des résultats de l'enquête menée au cours de l'été, concernent le tunnel du Mont-Blanc et le Petit-Saint-Bernard.



À partir des résultats de l'enquête, les participants ont ensuite pu procéder à l'analyse des obstacles transfrontaliers à l'aide de « *fiches obstacles* » qui ont facilité l'identification des obstacles constituant des barrières concrètes aux activités transfrontalières quotidiennes.

Le groupe « Transports » de l'atelier « Nord » en bref

- 7 participants
- 12 obstacles initiaux identifiés
- 3 thèmes sur lesquels les participants ont travaillé



À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles* que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants pour eux en matière de transport.

Coût du passage du tunnel du Mont-Blanc	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Économique, fonctionnel
Territoires concernés	Haute-Savoie – Vallée d'Aoste
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Réduction des échanges économiques, culturels et interpersonnels entre les deux pays. À ce jour, la carte à tarif réduit n'est disponible que pour les résidents de l'Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc (5 communes) et de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (4 communes)
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation)	<ul style="list-style-type: none"> Étude de l'université Bocconi de Milan sur l'impact des fermetures

nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des traversées et des flux réalisée par le Groupement européen d'intérêt économique du tunnel du Mont-Blanc (GEIE TMB)
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Étendre le dispositif d'abonnement (carte de résident) à tout ou partie de la Vallée d'Aoste, de la Haute-Savoie et de la Savoie
Partenaires, acteurs et institutions concernés	GEIE – société gestionnaire du tunnel ; Régions AURA et RAVA, Départements, Ministères des Transports des deux pays
Sources de financement	Augmentation possible des recettes liées à une fréquentation accrue du tunnel par les résidents des zones frontalières, en raison de la baisse des coûts
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	Opposition des sociétés d'exploitation (cf. tunnel du Fréjus)
Calendrier	2026 / dès que possible



Tariffe dal
Tarifs au
Tolls from
Tarife ab

01.01.2025

IVA inclusa
TVA incluse
VAT inclusive
inklusive TVA/MwSt.
ITA 22% / FRA 20%

TARIFTE TARIFS TOLLS TARIFE	CLASSE 5	CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE "D"	CLASSE "E"
Corsa semplice Course simple One-way Einfache Fahrt	36,90	55,80	73,80	202,40	406,70	217,40	421,70
Andata-ritorno Aller-retour Return ticket Hin-und Rückfahrt	36,30	54,80	72,60	199,10	400,10	214,10	415,10
Transiti Passages Journeys Fahrten	115,80	173,90	231,80	315,00	638,90	-	-
Abbonamento - Abonnement Subscription Card - Abonnement	113,90	171,10	228,00	309,90	628,40	-	-
20 Transiti Passages Journeys Fahrten	162,10	243,50	324,50	-	-	-	-
Forfait 1 mese 1 mois 1 month 1 Monate	159,50	239,50	319,20	-	-	-	-
	278,20	-	-	-	-	-	-
	273,70	-	-	-	-	-	-

1 = Tariffe lato Italia/Tarifs côté Italie
 Tolls Italian Side/Tarife auf italienischer Seite
 2 = Tariffe lato Francia/Tarifs côté France
 Tolls French Side/Tarife auf französischer Seite
 1 = 7 GIORNI/JOURS/DAYS/TAGE - Classi/Classes/Klassen 5, 1, 2
 = 15 GIORNI/JOURS/DAYS/TAGE - Classi/Classes/Klassen 3, 4
 2 = 2 ANNI/ANS/YEARS/JAHRE
 3 = MAX 50 TRANSITI/PASSAGES/JOURNEYS/FAHRTEN
 Per le classi 3, 4, D e E possibilità di abbonamento post-pagamento.
 Per les classes 3, 4, D et E possibilité d'abonnement post-paiement.
 For classes 3, 4, D and E possibility of post-payment subscription.
 Für die Klassen 3, 4, D und E Möglichkeit eines Abonnements mit Nach-Bezahlung.
clienti.geie@tunnelmb.com

Supplemento per accompagnamento veicoli (come previsto ai sensi dell'articolo 3 del Regolamento di circolazione), escluse classi D e E: € 15,00.
 Supplément pour accompagnement véhicules (conformément à l'article 3 du Règlement de circulation), à l'exclusion des classes D et E: € 15,00 euros.
 Surcharge for accompanying vehicles (as provided for in Article 3 of Traffic Regulations), excluding classes D and E: € 15,00.
 Zuschlag für Begleitfahrzeuge (gemäß Artikel 3 der Straßenverkehrsordnung), ausgenommen Klassen D und E: € 15,00.



























ASCOLTATELA
ÉCOUTEZ-LEA
LISTEN TO IT
HÖREN SIE ZU!

⁴ <https://www.tunnelmb.net/fr-FR/classification-vehicules-et-tarifs>

Gestion des flux : surfréquentation estivale des cols de montagne, des sites naturels et patrimoniaux	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Fonctionnel (environnemental) Surcharge estivale des cols de montagne, des sites naturels et patrimoniaux
Territoires concernés	Tous les territoires montagneux
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Impact sur le paysage, anarchie (parkings, camping-cars...), conflits d'usage (agriculture : soustraction de pâturages réutilisés temporairement comme parking), tensions entre les habitants et les visiteurs
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de parkings (par les communes), exemple de Val Cenis • Documents d'urbanisme
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles lignes de bus estivales (électriques) • Covoiturage
Partenaires, acteurs et institutions à impliquer	Régions, offices de tourisme, communautés/unions de communes...
Sources de financement	Régions, financements européens
Difficultés à prévoir lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisations environnementales • Limites en matière de disponibilité des terrains • Zones protégées Natura 2000, Biotopes • Meilleur partage des expériences sur l'ensemble de la frontière en ce qui concerne les expériences de navettes transfrontalières
Calendrier	Dépend du territoire (à harmoniser ?)

Manque de transports publics pour traverser le Petit Saint-Bernard (et le tunnel du Mont-Blanc)	
Nature obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	<ul style="list-style-type: none"> • Économique • Manque de connaissances réciproques des deux côtés • Frontière • Culturel (information)
Territoires concernés	<ul style="list-style-type: none"> • RAVA • Dép. Savoie et Haute-Savoie

Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Impact sur les populations, les secteurs économiques, l'environnement... (Col ouvert de mi-juin à octobre)
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation du projet Alcotraité • Études menées par le passé par la RAVA • Plan régional des transports 2024-2035 (RAVA)⁵
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des lignes régulières et à la demande • Projets européens tels que Alcotraité 2 transports (approuvé au cours de l'été 2025)
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Administrations publiques • Collectivités territoriales • Organismes privés
Sources de financement	Régionales, nationales, européennes
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat • Réciprocité • Compétences des organismes impliqués • Transports à vélo (vélo électrique), de plus en plus nombreux
Calendrier	À partir de 2025 (expérimentation dans le cadre d'Alcotraité 2 Transports à l'été 2026 au Petit Saint-Bernard)

Autres idées d'OBSTACLES non approfondies lors de l'atelier :

- Prolongation des périodes d'ouverture du Petit Saint-Bernard
- Difficulté d'accès et sécurisation des routes
- Périodes de fermeture du tunnel du Mont-Blanc et problème des embouteillages sur l'autoroute
- Manque d'informations sur la mobilité des deux côtés de la frontière
- Asymétrie dans la gestion des routes (routes nationales -> ANAS en Italie ; Départements en France)

⁵ <https://www.regione.vda.it/pressevda/pdf/Piano-Regionale-Trasporti-2024-2035.pdf>



L'environnement et la biodiversité sont l'un des thèmes prioritaires identifiés par le projet Alcotraité. Les différences de conception et de gestion, ainsi que le changement climatique et la pollution, ne sont que quelques exemples des défis en matière d'environnement et de biodiversité qui concernent l'ensemble de la frontière franco-italienne, des Alpes à la mer Méditerranée.

Si l'on considère les territoires situés dans la partie nord de la frontière italo-française, les principales difficultés relevées lors de l'analyse des résultats de l'enquête menée au cours de l'été concernent les données (en particulier la difficulté d'interopérabilité et de partage à l'échelle suprarégionale et les différences dans la nomenclature des espèces) et les différences dans la gestion des territoires (liées, par exemple, aux différences de gouvernance et de niveaux de compétence entre la France et l'Italie).

À partir des résultats de l'enquête, les participants ont ensuite pu procéder à l'analyse des obstacles transfrontaliers à l'aide de « *fiches obstacles* » qui ont facilité la mise en évidence des principaux défis transfrontaliers en matière d'environnement et de biodiversité.

Le groupe environnement de l'atelier « Nord » en bref

- 12 participants
- 8 obstacles initiaux identifiés
- 2 thèmes sur lesquels les participants ont travaillé en sous-groupes

À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles* que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants à leurs yeux en matière d'environnement.

Manque d'uniformité dans la manière de collecter les données

Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	-Fonctionnel -Manque d'uniformité dans la manière de collecter les données
Territoires concernés	Zone Alcotra (les régions Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste du côté italien, et les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur du côté français)

Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Difficultés à prendre des décisions et à proposer des actions communes
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	Projets ad hoc PITEM (par exemple Biodiv'Alp)
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	-Accords et modifications réglementaires au niveau national -Mise en œuvre de projets
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	-Commission européenne -États -Organismes statistiques
Sources de financement	Financements européens
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	//
Calendrier	//

Manque de sensibilisation des communautés locales et des représentants élus

Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	-Culturel -Manque de connaissances -Manque de compétences
Territoires concernés	Zone Alcotra (en particulier les zones de montagne)
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Faible transmission des informations
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	Plans et schémas régionaux Observatoire du Mont-Blanc
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Piter Parcours + CC <i>Rapport climat</i> actualisé (Copernicus) ⁶ Réseau scientifique transfrontalier
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Représentants locaux et régionaux - Populations locales - Jeunes de moins de 18 ans - Centres de recherche - Entreprises - Techniciens des collectivités locales

⁶ https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/rapport_climat_2024_copernicus-pdf-1.pdf

Sources de financement	-Alcotra -Horizon Europe -LIFE -Financements nationaux
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	-Fermeture du tunnel au niveau logistique -volonté des représentants élus
Calendrier	5 ans pour lancer des initiatives 10/15 ans pour obtenir des résultats à plus long terme

Autres idées d'OBSTACLES identifiés

- **DONNÉES** (gestion, différences de compétences, difficultés de suivi, certaines appartenant à des organismes privés, manque d'uniformité dans la collecte/cartographie, problématique des mégadonnées)
- **Partage des données météorologiques** (absence de couverture radar sur la zone frontalière Maurienne-Tarentaise ; difficulté à impliquer les acteurs ARPA Piémont et Météo France)
- Importance de **PERSONNALISER** les relations entre l'Italie et la France
- Nécessité de **CONNAÎTRE/comprendre/identifier** les interlocuteurs de l'autre côté de la frontière

- **ABSENCE DE STRATÉGIES À LONG TERME**
- **SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- **IMPORTANCE de l'ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ** (écoles, jeunes...) **MAIS DIFFÉRENTS CALENDRIERS SCOLAIRES** qui rendent difficile l'organisation d'activités avec les élèves italiens et français dans les écoles



GROUPE THÉMATIQUE SANTÉ

La coopération en matière de santé est l'un des thèmes centraux du projet Alcotraité. Grâce à la précieuse synergie avec l'événement « Prostatif-GO » organisé à Courmayeur au cours de la journée du 5 mars 2025, le projet Alcotraité a pu progresser

- dans l'identification des obstacles à la mise en place de coopérations sanitaires entre la France et l'Italie
- dans l'analyse des opportunités existantes et
- dans la compréhension des prochaines étapes à franchir pour la mise en place d'une coopération sanitaire durable et fructueuse entre les deux côtés de la frontière italo-française

Plusieurs représentants d'institutions et d'organismes de santé italiens et français ont participé à l'événement transfrontalier « Prostatif-GO » et sont intervenus pour discuter des défis de la coopération sanitaire entre la France et l'Italie, dans le contexte du Traité du Quirinal. Grâce à leurs contributions, les participants à l'événement et à l'atelier « santé » ont pu mieux comprendre les difficultés qui subsistent en matière de coopération sanitaire et les dynamiques qui caractérisent les systèmes de santé français et italien.

L'atelier santé en bref	
Problématiques transfrontalières	<ul style="list-style-type: none">- Désertification sanitaire dans les deux pays (pénurie de médecins et de personnel de santé)- Manque de certaines spécialités dans les petits hôpitaux- Risque de fermeture ou de déclassement pour les hôpitaux territoriaux dans les zones frontalières
Obstacles à la coopération transfrontalière	<ul style="list-style-type: none">- Absence d'accords entre l'Italie et la France dans le domaine de la mobilité sanitaire transfrontalière- Difficultés de reconnaissance des diplômes pour le personnel de santé- Récemment, plus grande difficulté à travailler en France pour les professionnels venant de l'étranger- Remboursements entre États- Mauvaise connaissance de la langue par le personnel de santé- Manque de données sur le nombre de patients bénéficiant de services de l'autre côté de la frontière- Absence d'interopérabilité des données (dossier médical, etc.)- Problèmes liés à l'équilibre financier- Identification des acteurs clés : la difficulté d'identifier et de réunir autour d'une table les acteurs clés constitue un obstacle important- Mise en commun des compétences et du personnel

	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacement des professionnels : il semble plus facile de déplacer un médecin qu'un patient, mais des obstacles subsistent - Différences territoriales : les différences entre l'Italie et la France dans la mise en œuvre de projets concrets, malgré l'utilisation de la télémédecine pour surmonter les obstacles, posent des défis - Systèmes de santé différents : en France, le système de santé repose sur les assurances privées, tandis qu'en Italie, les ASL (agences sanitaires locales) fournissent leurs services de santé avec leur propre personnel ou par le biais d'appels d'offres.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité des hôpitaux français à la frontière italienne - Complémentarité de l'offre spécialisée entre l'Italie et la France
Propositions	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité des médecins et non des patients le long de la frontière - Accréditation des structures hospitalières françaises afin que les ASL puissent acheter des prestations de santé en France - Formation conjointe du personnel de santé le long de la frontière - Dérogation aux réglementations nationales pour les zones frontalières (bassins de vie)

À l'issue du groupe thématique « santé », les prochaines étapes à suivre pour progresser vers une coopération transfrontalière toujours plus étroite dans le domaine de la santé ont été identifiées. Plus précisément, les partenaires du projet ont exprimé leur volonté d'organiser une table ronde technique dans le cadre d'Alcotraité, en impliquant les régions italiennes, les ARS des régions françaises Sud et AURA, la CPAM, l'ordre des médecins, les ASL frontalières et les hôpitaux français frontaliers. Un autre engagement central pris par les partenaires du projet à la suite de l'atelier de Courmayeur est d'informer les ambassadeurs au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux pays des premiers résultats des ateliers et des tables rondes techniques Alcotraité, auxquels ce rapport sera transmis.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Les propositions identifiées et les commentaires reçus au cours de l'atelier – et plus précisément lors des travaux des groupes thématiques *sur les transports, l'environnement et la santé* – feront partie intégrante des prochaines étapes du projet et seront intégrés dans *les feuilles de route Alcotraité*. Grâce à un travail approfondi réalisé par les régions partenaires du projet, ces dernières seront présentées au public lors de l'événement de clôture du projet prévu à Lyon le 19 novembre 2025 et indiqueront les prochaines étapes à suivre pour favoriser le développement d'une coopération transfrontalière toujours plus étroite entre la France et l'Italie, alimentant ainsi les travaux du Comité de coopération frontalière du Traité du Quirinal.



ALCOTRAITÉ

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



REGIONE
PIEMONTE

Région Autonome
Vallée d'Aoste



Regione Autonoma
Valle d'Aosta



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Rapport Atelier territorial Alcotraité

« Centre »

Montgenèvre, 11 mars 2025



LE PROJET ALCOTRAITE

Qu'est-ce que le projet Alcotraité ?

Le projet Alcotraité est un projet ISO-1 « meilleure gouvernance » financé par le programme Interreg France-Italie ALCOTRA qui vise à renforcer la coopération transfrontalière et la gouvernance entre les régions et les territoires italiens et français limitrophes. En se concentrant sur des objectifs spécifiques inclus dans le Traité bilatéral du Quirinal signé par l'Italie et la France en 2021, Alcotraité explore, aborde et vise à trouver des solutions concrètes pour surmonter les barrières transfrontalières existantes dans les domaines de la santé, de la biodiversité et des transports publics. Grâce à la participation active des cinq régions frontalières terrestres (Région Ligurie, Région Piémont, Région Autonome Vallée d'Aoste, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Auvergne Rhône Alpes) et de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), Alcotraité favorise et soutient la coopération bilatérale à plusieurs niveaux.

Les origines du projet

Le projet Alcotraité, officiellement approuvé en juillet 2023, trouve son fondement dans les objectifs énoncés à l'article 10 « *Coopération transfrontalière* » du Traité du Quirinal. Signé à Rome en novembre 2021 et entré en vigueur en février 2023, le Traité du Quirinal souligne l'importance que l'Italie et la France accordent à la croissance et au renforcement des relations bilatérales et de la coopération dans différents domaines, dont, comme indiqué à l'article 10, la coopération transfrontalière.

En quoi consiste le projet ?

Le projet vise à analyser les obstacles transfrontaliers existant entre la France et l'Italie. Grâce à une enquête ouverte au public et à trois ateliers thématiques et territoriaux, Alcotraité vise à élargir le nombre d'acteurs à impliquer dans l'identification des causes profondes des obstacles transfrontaliers et à développer des solutions concrètes à soumettre à l'attention du « *Comité de coopération transfrontalière* » auquel participent les ministres des deux États. De cette manière, selon une approche « ascendante », les besoins et les priorités qui se dégagent au niveau local seront d'abord partagés avec les autorités régionales, puis portés à l'attention des ministères français et italien concernés.

Pourquoi des ateliers territoriaux ?

Les ateliers ont été conçus dans le but d'impliquer pleinement les territoires transfrontaliers dans la mise en œuvre des dispositions du Traité du Quirinal, à travers les structures transfrontalières et les gouvernances de projet déjà existantes, telles que les PITER+ (Plans intégrés territoriaux financés par ALCOTRA). Grâce au travail en groupes thématiques (transports, environnement/biodiversité et coopération sanitaire), il a été possible d'identifier, pour les territoires concernés, les projets et les obstacles prioritaires, grâce à une logique ascendante et de proximité avec la frontière visant à écouter les territoires frontaliers.

L'ATELIER CENTRE

L'atelier Alcotraité « Centre » a été organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et les partenaires du projet, avec un remerciement particulier à la Région Sud et à la Conférence des Hautes Vallées qui l'ont accueilli sur leur territoire le 11 mars 2025 à l'Espace Jean Gabin de Montgenèvre. Plus de 35 participants, représentant des organismes, des institutions et des territoires situés le long de la frontière franco-italienne, ont pris part à l'atelier.

Après une session matinale consacrée à la présentation des thèmes et des priorités par la MOT et les PITER+ ALCOTRA Hautes Vallées 2030 et Terres Monviso, les participants ont pu, au cours de la session de l'après-midi, travailler en groupes thématiques et approfondir les thèmes au cœur du projet Alcotraité (transports, biodiversité/environnement, santé). À partir des résultats de l'enquête à grande échelle menée au cours de l'été 2024, il a été possible d'identifier les obstacles prioritaires pour les citoyens et les acteurs locaux résidant dans la zone centrale de la frontière franco-italienne, favorisant ainsi des sessions de travail en groupes thématiques ponctuels et axés sur les besoins du territoire de référence.

Dans les pages qui suivent, nous avons choisi de résumer les contributions les plus marquantes qui ont émergé lors des sessions de travail en groupes thématiques ; les contributions reçues ont été non seulement positives, mais aussi très appréciées, et d'une importance fondamentale pour les phases finales du projet.

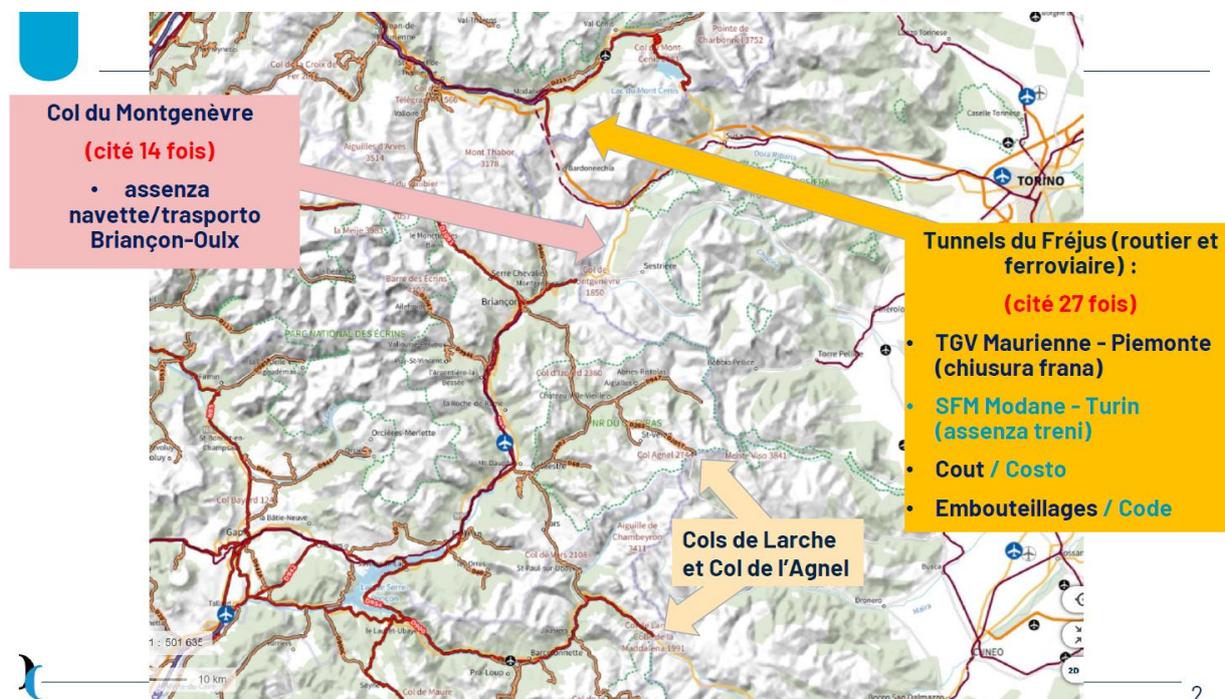


GROUPE THÉMATIQUE TRANSPORTS



Les transports sont l'un des thèmes prioritaires identifiés par le projet Alcotraité. Les défis en matière de liaisons routières et ferroviaires, ainsi que de transports publics, concernent l'ensemble de la frontière franco-italienne. En effet, en raison de la configuration du territoire, il est souvent assez difficile d'assurer des liaisons fréquentes et continues entre la France et l'Italie dans les zones frontalières.

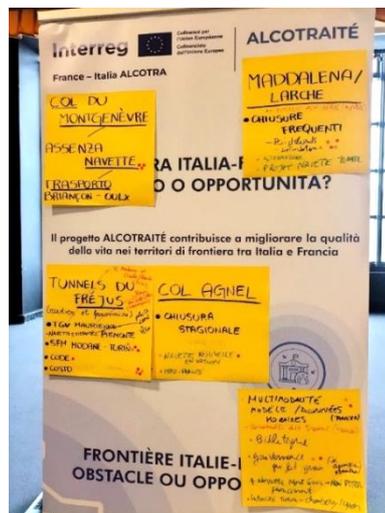
Si l'on considère les territoires situés au centre de la frontière italo-française, les principales difficultés rencontrées, d'après l'analyse des résultats de l'enquête menée au cours de l'été, concernent le tunnel du Fréjus, le col de la Maddalena, le col de l'Agnel et le col du Montgenèvre.



À partir des résultats de l'enquête, les participants ont ensuite pu procéder à l'analyse des obstacles transfrontaliers à l'aide de « *fiches obstacles* » qui ont facilité l'identification des obstacles constituant des barrières concrètes aux activités transfrontalières quotidiennes.

Le groupe transport de l'atelier « Centre » en bref

- 16 participants
- 31 obstacles initiaux identifiés
- 4 obstacles prioritaires selon les participants



À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques.

Remarque : en raison du nombre élevé de participants au groupe thématique et du nombre d'obstacles identifiés, il n'a pas été possible de rédiger des fiches obstacles sur le thème de la mobilité pour l'atelier « Centro », compte tenu également du temps limité à disposition.

Les participants ont toutefois pu hiérarchiser une série d'obstacles qui seront approfondis lors de l'élaboration des feuilles de route Alcotraité. Vous trouverez ci-dessous la liste complète des obstacles abordés lors de l'atelier. Les 4 obstacles jugés prioritaires par les participants sont surlignés **en bleu**.

Tunnel ferroviaire du Fréjus

1. Réouverture du service ferroviaire métropolitain turinois (SFM 3) jusqu'à Modane



REGIONE PIEMONTE
sfm servizio ferroviario metropolitano

MODANE

Auto 68,60 € <small>fonte ViaMichelin (auto familiare diesel) solo costo carburante e pedaggi</small>	Treno sfm 3 8,70 € <small>tariffe Regione Piemonte Trenitalia</small>
--	--

Torino-Modane? in treno conviene!

biglietto bici 3,5€

. Campagne promotionnelle de 2017

2. Absence d'arrêt à grande vitesse à Modane, Oulx et Bardonecchia à partir de l'ouverture du nouveau tunnel de base (2033)
3. Durée et impact sur le trafic des contrôles d'identité à bord des TGV
4. Visibilité, disponibilité et sous-dimensionnement à certaines périodes du service de navette existant entre Modane et Bardonecchia (impossibilité de réserver, interdiction d'embarquer des vélos ou des skis...)
5. Futurs services ferroviaires à développer sur la ligne « historique » (« Intercité » Turin - Chambéry - Lyon ?)

Tunnel routier du Fréjus

1. Tarification différenciée pour le passage du tunnel pour les résidents¹
2. Embouteillages fréquents et ralentissements
3. Développement du covoiturage

Col du Montgenèvre :

1. Absence, depuis 2021, d'un service de navette entre Briançon et Oulx (désenclavement du briançonnais)²

Col Agnel :

1. Projet d'une nouvelle navette transfrontalière pendant l'été dans le cadre du PITER (questions juridiques)
2. Fermeture saisonnière (les progrès réalisés grâce au PITER ont permis de prolonger la période d'ouverture)
3. Informations sur le trafic aux voyageurs et viabilité

Col de Larche / della Maddalena

1. Sécurisation du parcours sur la RD900 et dégradations causées par le trafic lourd
2. Les 5 premiers kilomètres du versant français sont interdits aux piétons, tracteurs et vélos en raison du risque d'éboulements
3. Projet de navette transfrontalière dans le cadre du PITER (questions juridiques)
4. Signalisation transfrontalière coordonnée
5. Fréquence des fermetures (conditions météorologiques)



¹ Voir l'étude « B-solutions - Local tariff fee for cross-border mobility » financée par la Commission européenne, pour le compte du Syndicat du Pays de Maurienne : https://www.aebr.eu/wp-content/uploads/2023/12/133_Report_Syndicat-Maurienne_Vellano.pdf

² À noter qu'un service avec réservation obligatoire 48 heures avant le voyage a été réintroduit par la Région Sud le 31 mars 2025, quelques semaines après l'atelier « Alcotraité Centro ».

Col du Mont-Cenis

1. Financement et pérennisation à long terme de la nouvelle navette transfrontalière estivale (expérimentation à partir de l'été 2025 dans le cadre du PITER HV2030)

Obstacles à plus grande échelle (Hautes Vallées)

1. Multimodalité, modélisation des flux et partage des données sur la mobilité
2. Gouvernance et identification des acteurs compétents de l'autre côté de la frontière (par exemple, l'Agence piémontaise de la mobilité)
3. Billetterie intermodale transfrontalière



L'environnement et la biodiversité sont l'un des thèmes prioritaires identifiés par le projet Alcotraité. Les différences de conception et de gestion, ainsi que le changement climatique et la pollution, ne sont que quelques exemples des défis en matière d'environnement et de biodiversité qui touchent l'ensemble de la frontière franco-italienne, des Alpes à la mer Méditerranée.

En prenant en considération les territoires situés dans la zone centrale de la frontière italo-française, les principales difficultés constatées lors de l'analyse des résultats de l'enquête menée au cours de l'été 2024 concernent les données (en particulier la difficile interopérabilité et le partage à l'échelle suprarégionale et les différences dans la nomenclature des espèces) et les différences dans la gestion des territoires (liées, par exemple, aux différences de gouvernance et de niveaux de compétence entre la France et l'Italie).

À partir des résultats de l'enquête, les participants ont ensuite pu procéder à l'analyse des obstacles transfrontaliers à l'aide de « *fiches obstacles* » qui ont facilité la mise en évidence des principaux défis transfrontaliers en matière d'environnement et de biodiversité.

Le groupe environnement / biodiversité de l'atelier « Centre » en bref

- 5 participants
- 7 obstacles initiaux identifiés
- 2 thèmes sur lesquels les participants ont travaillé en sous-groupes

À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitaient concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles* que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants pour eux en matière d'environnement/biodiversité.

Manque de ressources humaines et financières	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	- Économique : manque de fonds spécifiquement consacrés à la biodiversité, en particulier au niveau transfrontalier
Territoires concernés	L'ensemble du territoire transfrontalier
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Manque de connaissances communes et de conscience de la gravité des impacts environnementaux/économiques sur les Alpes (ex. : changement climatique)

Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> - Projets européens passés - Études scientifiques (ISPRA, INSEE) - ARPA
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Sensibilisation des responsables politiques à l'importance de la préservation de la biodiversité
Partenaires, acteurs et institutions à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - État - Agences régionales pour l'environnement - Régions - Tous les acteurs publics
Sources de financement	UE + acteurs publics
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	Assurer la continuité du financement
Calendrier	À partir de 2026

Nomenclature de différents types et absence de méthodologie commune	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Fonctionnelle
Territoires concernés	Tous
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Acteurs techniques – difficile à comparer
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...) Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> • Projets déjà réalisés • PITEM Biodiv'Alp et autres projets menés notamment entre les parcs nationaux et régionaux
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Développer des méthodologies communes en combinant les points forts et les avantages de chacune d'entre elles Meilleure capitalisation
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaires d'espaces naturels - Conservateurs botaniques - Régions
Sources de financement	UE Régions ?
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières et humaines adéquates

	- Durée suffisante des projets - Bureaucratie et délais de remboursement des frais
Calendrier	En cours

Autres idées d'OBSTACLES identifiés

- Difficultés liées aux compétences linguistiques, en particulier en ce qui concerne le langage technique.

GRUPE THÉMATIQUE SANTÉ



La coopération en matière de santé est l'un des thèmes centraux du projet Alcotraité. Grâce à la précieuse synergie avec l'événement « Prostatif-GO » organisé à Courmayeur le 5 mars 2025 (atelier Alcotraité « Nord »), le projet Alcotraité a pu progresser

- dans l'identification des obstacles à la mise en place de coopérations sanitaires entre la France et l'Italie
- dans l'analyse des opportunités existantes et
- dans la compréhension des prochaines étapes à franchir pour la mise en place d'une coopération sanitaire durable et fructueuse entre Rome et Paris

Le groupe santé de l'atelier « Centre » en bref

- 8 participants
- 4 obstacles initiaux identifiés
- 2 obstacles sur lesquels les participants ont travaillé en sous-groupes

À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles* que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants à leurs yeux en matière de coopération sanitaire.

Absence d'un Accord-cadre	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Juridique/administratif/communication
Territoires concernés	Bassin de vie transfrontalier
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	//
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	//
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Parcours de soins programmé
Partenaires, acteurs et institutions à impliquer	Médecins Autorités locales

Sources de financement	//
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	//
Calendrier	//

Systemes de santé et différences de compétences IT-FR	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	-Juridique -Manque de connaissances -Manque de compétences (médecins spécialistes)
Territoires concernés	Frontière Briançon-Val di Susa-Maurienne caractérisée par des zones montagneuses
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	La population doit parcourir de nombreux kilomètres pour se faire soigner, en utilisant la voiture, ce qui a un impact négatif sur l'environnement
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	Ressources sur Internet en France pour rechercher des médecins compétents
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	-Reconnaissance des compétences communes -Élaboration d'un cahier des compétences -Élaboration d'un document expliquant le fonctionnement des systèmes de santé (documents, certificats)
Partenaires, acteurs et institutions à impliquer	-ARS et ASL -Organismes de recherche -Régions -États
Sources de financement	Fonds européens
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	Atteindre tous les acteurs concernés Conditions de réussite : collaboration Parvenir à impliquer le niveau national afin que cela soit prévu au niveau réglementaire
Calendrier	//

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Les propositions identifiées et les commentaires reçus au cours de l'atelier – et plus précisément lors des travaux des groupes thématiques *sur les transports, la biodiversité et la santé* – feront partie intégrante des prochaines étapes du projet et seront intégrés dans *les feuilles de route Alcotraité*. Grâce à un travail approfondi réalisé par les régions partenaires du projet, ces dernières seront présentées au public lors de la cérémonie de clôture du projet prévue à Lyon le 19 novembre 2025 et indiqueront les prochaines étapes à suivre pour favoriser le développement d'une coopération transfrontalière toujours plus étroite entre la France et l'Italie, alimentant ainsi les travaux du Comité de coopération frontalière du Traité du Quirinal.



ALCOTRAITÉ

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



REGIONE
PIEMONTE

Région Autonome
Vallée d'Aoste



Regione Autonoma
Valle d'Aosta



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Rapport Atelier territorial Alcotraité

« Sud »

Vintimille, 19 mars 2025



LE PROJET ALCOTRAITE

Qu'est-ce que le projet Alcotraité ?

Le [projet Alcotraité](#) est un projet ISO-1 « meilleure gouvernance » financé par le programme Interreg France-Italie ALCOTRA qui vise à renforcer la coopération transfrontalière et la gouvernance entre les régions et les territoires italiens et français limitrophes. En se concentrant sur des objectifs spécifiques inclus dans le Traité bilatéral du Quirinal signé par l'Italie et la France en 2021, Alcotraité examine, aborde et vise à trouver des solutions concrètes pour surmonter les barrières transfrontalières existantes dans les domaines de la santé, de l'environnement et des transports publics. Grâce à la participation active des cinq régions frontalières terrestres (Région Ligurie, Région Piémont, Région Autonome Vallée d'Aoste, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Auvergne Rhône-Alpes) et de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), Alcotraité favorise et soutient la coopération bilatérale à plusieurs niveaux.

D'où vient le projet ?

Le projet Alcotraité, officiellement approuvé en juillet 2023, trouve son fondement dans les objectifs énoncés à l'article 10 « *Coopération transfrontalière* » du Traité du Quirinal. Signé à Rome en novembre 2021 et entré en vigueur en février 2023, le Traité du Quirinal souligne l'importance que l'Italie et la France accordent à la croissance et au renforcement des relations bilatérales et de la coopération dans différents domaines, dont, comme indiqué à l'article 10, la coopération transfrontalière.

En quoi consiste le projet ?

Le projet vise à analyser les obstacles transfrontaliers existant entre la France et l'Italie. Grâce à une enquête ouverte au public et à trois ateliers thématiques et territoriaux, Alcotraité vise à élargir le nombre d'acteurs à impliquer dans l'identification des causes profondes des obstacles transfrontaliers et à développer des solutions concrètes à soumettre à l'attention du « *Comité de coopération transfrontalière* » auquel participent les ministres des deux États. De cette manière, selon une approche « ascendante », les besoins et les priorités qui se dégagent au niveau local seront d'abord partagés avec les autorités régionales, puis portés à l'attention des ministères français et italien concernés.

Pourquoi des ateliers territoriaux ?

Les ateliers ont été conçus dans le but d'impliquer pleinement les territoires transfrontaliers dans la mise en œuvre des dispositions du Traité du Quirinal, à travers les structures transfrontalières et les gouvernances de projet déjà existantes, telles que les PITER+ (Plans intégrés territoriaux financés par ALCOTRA). Grâce au travail en groupes thématiques (transports, environnement et santé), il a été possible d'identifier, pour les territoires concernés, les projets et les obstacles prioritaires, grâce à une logique ascendante et de proximité avec la frontière visant à écouter les territoires frontaliers.

L'ATELIER SUD

L'atelier Alcotraité « Sud » a été organisé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et les partenaires du projet, avec un remerciement particulier à la Région Ligurie qui l'a accueilli sur son territoire le 19 mars 2025 au Forte dell'Annunziata à Vintimille. Plus de 70 participants, représentant des organismes, des institutions, des universités et des territoires de la frontière franco-italienne, ont pris part à l'atelier.



Après une session de cadrage des thèmes et des priorités, réalisée par la MOT et les PITER+ ALCOTRA Alpimed¹ et Paysage², les participants ont pu travailler en groupes thématiques, approfondissant les thèmes au cœur du projet Alcotraité (transports, environnement, santé). À partir des résultats de l'enquête à grande échelle menée au cours de l'été 2024, il a été possible d'identifier les obstacles prioritaires pour les citoyens et les acteurs locaux résidant dans la zone centrale de la frontière franco-italienne, favorisant ainsi des sessions de travail ponctuelles et axées sur les besoins du territoire de référence.

Dans les pages qui suivent, nous avons choisi de résumer les contributions les plus marquantes qui ont émergé lors des sessions de travail en groupes thématiques ; les contributions reçues ont été non seulement positives, mais aussi très appréciées, et d'une importance fondamentale pour les phases finales du projet. Les partenaires du projet remercient chaleureusement tous ceux qui ont participé à l'atelier et qui, avec enthousiasme et esprit participatif, ont contribué au succès de l'événement.

¹ ALPIMED+ est un projet transfrontalier franco-italien dans la région des Alpes méditerranéennes, qui rassemble des acteurs des provinces d'Imperia, de Cuneo et des Alpes-Maritimes. L'objectif du projet est de renforcer la coopération entre ces régions afin de relever les défis du changement climatique et de promouvoir le développement durable. Pour plus d'informations : <https://interreg-alcotra.eu/it/alpimed-0>.

² PAYSAGE+ vise à faire de la zone transfrontalière un espace accueillant, résilient et inclusif. Cela inclut le concept de tourisme lent qui respecte l'environnement et les communautés locales, l'aménagement du territoire transfrontalier et les modèles transfrontaliers pour faire face aux risques hydrogéologiques, ainsi que les aspects sanitaires et sociaux. Pour plus d'informations : <https://interreg-alcotra.eu/it/paysage>.

GROUPE THÉMATIQUE TRANSPORTS



Les transports sont l'un des thèmes prioritaires identifiés par le projet Alcotraité. Les défis en matière de liaisons routières et ferroviaires, ainsi qu'en matière de transports publics, concernent l'ensemble de la frontière franco-italienne. En effet, en raison de la configuration du territoire, il est souvent assez difficile d'assurer des liaisons fréquentes et continues entre la France et l'Italie dans les zones frontalières.

Si l'on considère les territoires situés dans la partie sud de la frontière italo-française, les principales difficultés rencontrées, d'après l'analyse des résultats de l'enquête menée au cours de l'été, concernent le tunnel de Tende et les difficultés liées aux liaisons ferroviaires.



À partir des résultats de l'enquête, les participants ont ensuite pu procéder à l'analyse des obstacles transfrontaliers à l'aide de « *fiches obstacles* » qui ont facilité l'identification des obstacles constituant des barrières concrètes aux activités transfrontalières quotidiennes.

Le groupe « Transports » de l'atelier « Sud » en bref

- 20 participants
- 19 obstacles initiaux identifiés
- 3 thèmes sur lesquels les participants ont travaillé



À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels concentrer l'attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles*

que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants pour eux en matière de transport.



Absence de titres de transport transfrontaliers : nécessité de mettre en place des tickets pour réduire le trafic routier et faciliter les déplacements des travailleurs frontaliers	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Économique, juridique Faible symétrie dans la gouvernance et les compétences en matière de transport entre les deux pays
Territoires concernés	Alpes Maritimes, Monaco, province d'Imperia et sud de la province de Cuneo
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Recours excessif à la voiture en raison d'une offre transfrontalière limitée en matière de transports publics • Impact sur la mobilité des étudiants, des travailleurs, des retraités et des touristes
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des conventions en vigueur • Benchmarking sur d'autres territoires frontaliers • SERM Azur (Service Express Régional Métropolitain)
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Étendre le Pass SudAzur ³ , qui existe depuis janvier 2020, à l'ensemble du département des Alpes-Maritimes et à Monaco afin qu'il soit reconnu par les communes italiennes frontalières
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités organisatrices de mobilité (AOM en France) • Collectivités territoriales IT-FR

³ abonnement mensuel tout en un pour se déplacer en illimité sur les Alpes-Maritimes : <https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur/abonnements/tous-les-abonnements/abonnements-zonaux/pass-sudazur-mensuel>

	<ul style="list-style-type: none"> Opérateurs des réseaux de mobilité
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> Organismes publics
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Barrière linguistique Transposition du droit italien et français (aspects juridiques) Coordination globale et interopérabilité du matériel installé en France et en Italie pour la validation des titres de transport
Calendrier	2027-2028

Transport routier (autobus) et intermodalité	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Juridique (France : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française ; Italie : Région et Province d'Imperia - interne / semi-public)
Territoires concernés	<ul style="list-style-type: none"> CARF Province d'Imperia et province de Cuneo (arrière-pays)
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	<ul style="list-style-type: none"> Désagrément pour la population Impact environnemental (par exemple, pollution)
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> B-solutions Traité du Quirinal et Comité de coopération transfrontalière
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<p>Service pour les citoyens transfrontaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> Accord institutionnel/juridique/économique avec les organismes publics et privés concernés Réciprocité des lignes de bus Créer un statut juridique pour le cabotage transfrontalier Reconnaissance d'une « voie » transfrontalière
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	//
Sources de financement	//
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	//
Calendrier	//

Manque de continuité des pistes cyclables

Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	<ul style="list-style-type: none"> • Politique : coordination Métropole de Nice / Département 06 • Fonctionnel / géographique (manque de terrains disponibles)
Territoires concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Côte de Nice à Gênes
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	<ul style="list-style-type: none"> • Discontinuité ; difficulté à développer un tourisme durable...
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> • Projets Interreg Alcotraité, PAYSAGE • Étude en cours Resilient Borders⁴
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de partage/comparaison avec toutes les parties prenantes (dans le cadre du projet PITER+ PAYSAGE Resiliente)
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Régions • Gouvernement de Monaco • Collaboration entre la Métropole et le Département des Alpes-Maritimes
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • ALCOTRA • Nationale • Européen (Eurovelo 8)
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	Nécessité d'impliquer la Principauté de Monaco
Calendrier	?

⁴ <https://resilientborders.eu/pilot-actions/>

IDÉES D'OBSTACLES NON APPROFONDIES

- **Fermeture/travaux du tunnel de Tenda : obstacle n°1 pour tous les participants** (non approfondi dans le cadre de l'atelier compte tenu des compétences des organismes présents)
- Nécessité de créer de nouvelles lignes de bus ou de renforcer les lignes existantes : Nord-Sud (Roja) et Est-Ouest (Riviera)
- Nécessité d'entamer une réflexion approfondie sur l'intermodalité transfrontalière au nœud de Vintimille (création d'un parking intermodal avec des bus vers

IDÉES D'OBSTACLES NON APPROFONDIES

- Coordination des horaires des services ferroviaires
- Fréquence des liaisons ferroviaires
- Recharges électriques dans la zone frontalière pour développer la mobilité électrique
- Absence de trains directs Nice-Gênes
- Subventionner le covoiturage transfrontalier
- Connexions maritimes Nice-Monaco



L'environnement et la biodiversité sont l'un des thèmes prioritaires identifiés par le projet Alcotraité. Les différences en matière de conception et de gestion, ainsi que le changement climatique et la pollution, ne sont que quelques exemples des défis liés à l'environnement et à la biodiversité qui touchent l'ensemble de la frontière franco-italienne, des Alpes à la mer Méditerranée.

En ce qui concerne les territoires situés dans la partie Sud de la frontière italo-française, les principales difficultés relevées lors de l'analyse des résultats de l'enquête menée au cours de l'été concernant les données (en particulier la difficulté d'interopérabilité et de partage à l'échelle suprarégionale et les différences dans la nomenclature des espèces) et les différences dans la gestion des territoires (liées, par exemple, aux différences de gouvernance et de niveaux de compétence entre la France et l'Italie).

À partir des résultats de l'enquête, les participants ont ensuite pu procéder à l'analyse des obstacles transfrontaliers à l'aide de « *fiches obstacles* » qui ont facilité la mise en évidence des principaux défis transfrontaliers en matière d'environnement et de biodiversité.

Le groupe environnement de l'atelier « Sud » en bref

- 24 participants
- 8 obstacles initiaux identifiés
- 4 thèmes sur lesquels les participants ont travaillé en sous-groupes

À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles* que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants pour eux en matière d'environnement.

Le changement climatique et l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes

Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	<ul style="list-style-type: none">- Obstacle transversal- Manque de connaissances- Manque de compétences
Territoires concernés	Tout le territoire

Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Augmente les problèmes de manière transversale : <ul style="list-style-type: none"> - Social - Culturel - Économique (agriculture) - Politique (absence d'accords sur des actions concrètes)
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	Études, coopération scientifique existante sur le changement climatique
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Activités de prévention, tant réglementaires qu'opérationnelles, visant à accroître la sensibilisation et la résilience du territoire - Capitalisation et développement des dynamiques en plus de celles déjà en place
Partenaires, acteurs et institutions à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Régions, État, administrateurs locaux → lien avec le monde universitaire, scientifique et économique - Parcs - ARPA - Universités
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds souvent déconnectés et peu multithématiques, non capitalisés et complémentaires - Des techniciens experts au service des décideurs - Réorienter/augmenter les financements destinés aux actions sur la classe politique et la sphère décisionnelle pour des actions transfrontalières
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés locales – faible résilience et faible adaptation qui s'accroissent au niveau transfrontalier et au niveau de la coopération territoriale
Calendrier	URGENT – nécessité d'agir immédiatement Problèmes liés aux vagues de chaleur, à la tempête Alex, etc.

Partage (utilisation et gestion durable) des ressources en eau de la Roya, insuffisantes pour tous les territoires

Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	<ul style="list-style-type: none"> - Juridique - Politique - Fonctionnel (réduction de la disponibilité face à l'augmentation de la demande) - Inadéquation de la structure de l'aqueduc
Territoires concernés	Vallée de la Roya Territoires côtiers connectés (IT/FR/MC)
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Population et touristes 2. Environnemental 3. Économique (direct et indirect)
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> - Projets - Traité du Quirinal - Études - Outils de gestion partagés (contrat de rivière)
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Signature d'accords transfrontaliers tels que des contrats de rivière qui permettront de dépasser les différentes législations italienne et française
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - États - Régions/Départements - CARF (FR) - Provinces (IT)
Sources de financement	FESR (IT) / FEDER (FR)
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Politique - Législation différente - Gestion conjointe opérationnelle
Calendrier	URGENT <ul style="list-style-type: none"> - Réunion <i>ad hoc</i> du comité frontalier du Traité du Quirinal

Différences réglementaires en matière de gouvernance, de gestion et de compétences

Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	<ul style="list-style-type: none"> - Juridique - Fonctionnel - Manque de connaissances - Économique
--	---

Territoires concernés	Zone Sud d'Alcotra (régions du Piémont, R. Sud et Ligurie)
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	<ul style="list-style-type: none"> - Populations locales - Impact environnemental
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	<ul style="list-style-type: none"> - Comité transfrontalier pour la biodiversité (Biodiv'ALP) - Initiatives législatives - Charte climatique transfrontalière - Alliance des Alpes du Sud avec des comités
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer Alpimed, Alpi del Sud, etc. - Cartographie transfrontalière - Cap'M (gestion partagée) ; <ul style="list-style-type: none"> o GECT comme outil o Point de départ pour la coordination
Partenaires, acteurs et institutions à impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Associations environnementales - Habitants - Organismes publics - Parcs
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Côté français : fonds européens, mais aussi nationaux et régionaux <ul style="list-style-type: none"> o + Monaco - Côté italien : uniquement des fonds européens
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Attention aux financements - Espace d'échange/de dialogue - Plan stratégique et plan d'action - Avoir une impulsion politique
Calendrier	7 ans, pour les programmes européens

**Sensibilisation pour combler le fossé entre
la projection des élus dans la planification et la vision à
long terme nécessaire aux changements structurels
(nature et « communauté »)
les villes et l'arrière-pays**

Nature obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	<ul style="list-style-type: none"> - Politique - Culturel - Manque de connaissances et d'intérêt → le problème n'est pas perçu comme actuel
--	--

Territoires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Parcs naturels - Pays de l'arrière-pays - Communes côtières de la zone transfrontalière
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Impact sur la population (tremblements de terre, sécheresses) Tourisme (surtourisme) Problème des labels « quartier écologique »
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...)	Études de conception communautaires Ex : Beyond the Snow (https://www.alpine-space.eu/project/beyondsnow/)
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Processus participatif Réunions de conception au cours desquelles les sujets deviennent des acteurs du changement
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Politiciens - Associations environnementales - Écoles - Agences de tourisme - Associations locales - Structures d'accueil touristique
Sources de financement	Projets communautaires traitant de ces thèmes
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	Utiliser les outils de communication adaptés à la cible
Calendrier	Prévoir des réunions périodiques avec les parties prenantes (une fois par mois) afin de créer des relations et un sentiment de « communauté »

Autres idées d'OBSTACLES identifiés

- En matière de différences réglementaires, il existe également des différences en termes de biodiversité, d'espèces envahissantes et de méthodes de protection de l'environnement.



GROUPE THÉMATIQUE SANTÉ

La coopération en matière de santé est l'un des thèmes centraux du projet Alcotraité. Grâce à la précieuse synergie avec l'événement « Prostatif-GO » organisé à Courmayeur le 5 mars 2025 (atelier Alcotraité « Nord »), le projet Alcotraité a pu progresser

- dans l'identification des obstacles à la mise en place de coopérations sanitaires entre la France et l'Italie
- dans l'analyse des opportunités existantes et
- dans la compréhension des prochaines étapes à franchir pour la mise en place d'une coopération sanitaire durable et fructueuse entre Rome et Paris

Le groupe santé de l'atelier « Sud » en bref

- 15 participants
- 3 obstacles initiaux identifiés
- 2 obstacles sur lesquels les participants ont travaillé en sous-groupes

À partir des obstacles initiaux identifiés grâce aux résultats de la consultation en ligne lancée au cours de l'été 2024, les participants à l'atelier ont pu choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent concentrer leur attention lors des travaux en groupes thématiques. Vous trouverez ci-dessous les *fiches obstacles* que les participants ont utilisées dans leur analyse des obstacles transfrontaliers les plus importants à leurs yeux en matière de coopération sanitaire.

Principe de réciprocité dans la reconnaissance des structures sanitaires	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Juridique
Territoires concernés	Régions frontalières
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Asymétries d'information et de marché dans la définition des besoins et des réponses
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...) Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Décret législatif 502/92, art. 8
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	-Traité-cadre international - Norme nationale (FR) - Régionale (IT) -accords pour réglementer l'accréditation

Partenaires, acteurs et institutions impliqués	IT (ministère, région, ASL) FR (ministère, ARS)
Sources de financement	Projets de gouvernance (ISO1) Ressources
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	Partage Hp de travail
Calendrier	//

Volonté politique de trouver des solutions au niveau local	
Nature de l'obstacle (économique, politique et juridique, fonctionnel, culturel, manque de connaissances, manque de compétences)	Obstacles politiques et juridiques : risque de déséquilibre Deux hôpitaux en particulier s'inscrivent dans un véritable « <i>bassin de vie</i> » transfrontalier
Territoires concernés	Bassin de vie du Val di Susa et zone de Briançon
Impact de l'obstacle (acteurs et populations concernés, secteurs économiques, impact environnemental)	Les parties prenantes dans ce domaine, les régions, les ASL, les ARS et la population
Ressources (études, recherches, initiatives, extraits du Comité, législation nationale/européenne, plans stratégiques régionaux...) Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Législation nationale et régionale Forte asymétrie entre les deux pays à différents niveaux
Solutions proposées et objectifs à atteindre (développements récents/initiatives en cours et actions à mettre en œuvre)	Mobilité plus facile pour le personnel médical Accord-cadre + accords locaux entre hôpitaux
Partenaires, acteurs et institutions impliqués	États, régions, ARS, ASL
Sources de financement	Fonds publics (États, régions, UE)
Difficultés prévisibles lors de la mise en œuvre et conditions de réussite	-Absence d'accord-cadre -Manque de fonds nécessaires
Calendrier	2 ans → 2027

Autres idées d'OBSTACLES identifiés

- Mutualisation des forces
- Désertification sanitaire tant en France qu'en Italie
- Réunion avec tous les acteurs du secteur
- Reconnaissance des professions de santé
- Absence de « vision à long terme »

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Les propositions identifiées et les commentaires reçus au cours de l'atelier – et plus précisément lors des travaux des groupes thématiques *sur les transports, l'environnement et la santé* – feront partie intégrante des prochaines étapes du projet et seront intégrés dans *les feuilles de route Alcotraité*. Grâce à un travail approfondi réalisé par les régions partenaires du projet, ces dernières seront présentées au public lors de la cérémonie de clôture du projet prévue à Lyon le 19 novembre 2025 et indiqueront les prochaines étapes à suivre pour favoriser le développement d'une coopération transfrontalière toujours plus étroite entre la France et l'Italie, alimentant ainsi les travaux du Comité de coopération frontalière du Traité du Quirinal.

